Nous avons partagé nos livres. En 2020, partageons nos lectures !

Depuis plusieurs années, la bibliothèque partagée propose aux lecteurs de prêter leurs livres récents aux habitants du village. Et si, en 2020, nous partagions nos lectures ? Si nous mettions en commun nos ressources : livres, vidéos, sites… afin d'échanger nos informations et nos points de vue autour de questions qui concernent tous les habitants ?

Nous habitons tous à 5 ou 10 minutes de la forêt. C'est le berceau du village et de ses habitants.
A propos du projet de Neurre dont il était question dans un récent numéro de l'Air du temps, un habitant a fait état de ses doutes :

Est-ce bien nécessaire de couper des arbres ?

Nous avons cherché à réunir des éléments susceptibles d'alimenter la réflexion commune. N'hésitez pas à proposer à la bibliothèque partagée, les documents dont vous disposez pour enrichir la diversité des points de vue.

La forêt est à la fois, un domaine public et un domaine privé. Les parcelles ont toujours un propriétaire : l'état, la commune, des particuliers.
La forêt est un domaine partagé : ses « usagers » sont nombreux et variés : agriculteurs, forestiers, chasseurs, randonneurs, vététistes, cavaliers, skieurs, promeneurs, grimpeurs, spéléos, amateurs de champignons, sans oublier les automobilistes, cyclistes, livreurs, et autres véhicules qui la sillonnent, chasse-neige, dameuse…
La forêt est un bien commun, à protéger, un patrimoine à entretenir.

L'histoire de la forêt des Coulmes

« Il n'existe plus sur nos territoires de vieilles civilisations, de nature vierge. Toutes les formations, tous les paysages sont le fruit de l'activité humaine, du lent et patient modelage réalisé par des générations d'agriculteurs et d'éleveurs, ou de… forestiers.

Le massif des Coulmes ne constitue pas une forêt « naturelle », il est au contraire issu des évolutions économiques, sociales et politiques qui ont marqué les siècles passés. »*

C'est l'histoire de l'empreinte des hommes dans cette forêt des Coulmes que Philippe Hanus nous conte dans ce livre.

Publié en 2007, par Patrimoine en Isère.

* Jean Guibal, conservateur du patrimoine

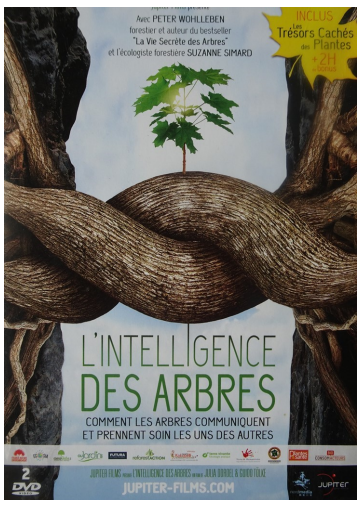

Comment les arbres communiquent ?

Un livre et un film pour changer notre regard sur les arbres et la forêt.

Dans le livre, Peter Wohlleben, forestier en Allemagne explique comment les arbres communiquent et prennent soin les uns des autres.

Publié en 2017 aux éditions Les Arènes

Le film documentaire montre le travail minutieux des scientifiques, nécessaire à la compréhension de ces interactions entre les arbres, et les conséquences de cette découverte.

Réalisé en 2018 par Jupiter Films

Ces documents sont disponibles à la bibliothèque Municipale de Rencurel.

La sylvothérapie

Eric Brisbare, accompagnateur en montagne, a parcouru les plus belles forêts du monde et pratique la sylvothérapie depuis des années. II partage avec nous ses expériences et nous dévoile les secrets bienfaisants des arbres pour notre santé.

Publié chez Marabout en 2018

Vis ma vie de bûcheron

Chaque été, des animations « Vis ma vie de bûcheron » sont organisées dans les communes du Parc par l'ONF, Fibois… C'est l'occasion de rencontrer les forestiers et de dialoguer avec eux.
Participez en famille ! Il suffit de s'inscrire auprès des Offices de Tourisme partenaires.

Des personnes ressources

Il est tout à fait possible d'organiser une rencontre avec Jules Méallier, technicien forestier territorial qui s'occupe de notre forêt communale.
Nous pourrions aussi demander à Bernard Glénat ou à Thibault Guérin de nous parler du bois et de la construction des chalets en rondins.

La gestion de notre forêt communale

Les techniciens forestiers de l'ONF qui ont en charge les parcelles de la forêt communale ont proposé en 2019 un document d'aménagement de la forêt communale.

Ils ont réalisé le bilan du plan précédent, fixé les objectifs pour le plan suivant et défini un plan d'action pour atteindre ces objectifs.

Ce plan a été présenté en conseil municipal, discuté et signé par la commune le 15 juillet 2019 pour une durée de 20 ans (2019/2038).

Il concerne les 330,39 hectares qui relèvent du régime forestier. Il rappelle les enjeux, précise le volume et la nature des coupes, les travaux envisagés (plantations, desserte, maintenance…)

Il comporte aussi un bilan financier prévisionnel.

Les grandes lignes du document signé ont été présentées dans l'Air du Temps n° 185 de septembre 2019.

La chaufferie bois du col de Romeyère

La chaufferie bois du col de Romeyère est alimentée par la scierie Barraquant de Saint-Laurent en Royans. Les bennes de bois déchiqueté sont versées directement dans le réservoir. Cet équipement chauffe le centre des Coulmes, le foyer de ski, la salle hors-sac et l'hôtel Cœur des Montagnes.

Des visites de la chaufferie bois du Col ont déjà été organisées. Et cela doit pouvoir se refaire.
De même, il est possible de s'intéresser aux autres produits de la filière bois-énergie pour en comprendre les enjeux, mesurer les avantages et les inconvénients des différentes sources d'énergie, pour les équipements communaux comme pour l'usage des habitants.

La chaudière bois Biomax

Biomax, la nouvelle chaudière bois de la métropole grenobloise consommera environ 85 000 tonnes de bois par an. 92 % proviendront de plaquettes forestières et 8 % de bois recyclé.

La totalité de ce bois sera issu de la région puisque le distance moyenne d'approvisionnement prévue est de 60 km autour de Grenoble, de forêts durablement gérées (certification PEFC- FSC)

Ces premières propositions en appellent d'autres. Plus elles seront nombreuses et variées, plus nous aurons d'éléments pour nous faire une opinion et participer aux choix et aux décisions communes.
Adressez vos propositions à l'adresse de la bibliothèque : bib.rencurel@orange.fr